

Bulletin municipal

2019-2020



Le vilain Covid-19 de Rose Louïset, élève de CP 2019-2020 qui a bien mérité le diplôme du premier prix du concours de dessin organisé par Claire Viard (enseignante à Dompierre).

Le sujet du concours : réaliser le plus terrifiant des Covid-19.

Mission largement accomplie par Rose !!! Félicitations !!



Mot du Maire

Chers Dompierrois,

Il est bien tard pour publier ce bulletin qui aurait dû paraître en mars dernier et qui a été repoussé au mois de novembre à cause du virus.

L'année 2019 a été marquée par quelques gros investissements de la commune.

D'abord la station d'assainissement du bourg a été complètement refaite sur un terrain approprié et le réseau qui la desservait entièrement rénové.

Sur le camping, un local associatif a été construit qui permettra de belles réunions dans ce site agréable et surtout il offre désormais aux campeurs des installations dignes de ce nom, douches, WC, lavabos, flambant neufs.

Enfin, la maison Grellier a été achetée dans le but d'y installer le commerce

« multiservices » que beaucoup d'entre vous appellent de leurs vœux.

Depuis quelques temps, ce projet a pris corps puisque nous avons été retenu par « les mille cafés » pour démarrer l'opération. Cette institution nous épaulera et l'on peut espérer que ce coup de main formidable nous permettra de réussir.

A la suite du questionnaire auquel vous avez été très nombreux à répondre. Je gage que tout Dompierrois aura à cœur d'apporter sa contribution active.

Comme vous le savez, c'est une nouvelle équipe qui a repris le flambeau et qui se veut entièrement à votre service, au service de Dompierre, toujours au service de l'intérêt général.

Notre équipe est entièrement dévouée à l'intérêt général qui est notre seul guide dans la prise de décision. Nous veillons également à ce qu'aucun Dompierrois ne se serve de la commune dans son intérêt personnel, ce qui vaut à votre maire quelques inimitiés qu'il regrette !

Certains ont même voulu faire annuler mon élection et la justice leur a donné tort. Je ne leur en veux pas et je continuerai à agir dans l'intérêt de tous.

Dans la nouvelle équipe, un petit groupe a été chargé de la communication. C'est un sujet que j'ai un peu délaissé et j'espère que nous allons faire du bon travail.

Arriverons-nous à stopper l'évolution démographique (de 844 habitants en 1962 à 391 en 2018). C'est ce qu'il faut souhaiter en rendant notre petite commune attractive.

Nous nous y attèlerons....

Et aujourd'hui, 30 octobre, nous voilà reconfinés... Nous ne sommes pas les plus mal lotis mais soyons sérieux et restons vigilants pour vaincre ce mal avec courage.

Philippe Guibert

Résultats élections municipales

Elections municipales du 15 mars 2020

Liste des candidats :

Inscrits : 295 (291 sur la liste générale et 4 sur la liste complémentaire municipale)

Votants : 209

Bulletins nuls : 2

Suffrages exprimés : 207

Majorité absolue : 104

<u>Résultats élections du 1^{er} tour</u>					
BAIGE Didier	114	ELU	MENU Stéphane	96	NON ELU
BLONDET Olivier	122	ELU	PEYNAUD Monique	101	NON ELUE
CLAUSS Laurence	127	ELUE	POTARD Odile	137	ELUE
CROTTIER-COMBE Thomas	84	NON ELU	ROUSSEAU Michel	128	ELU
DUCHIRON Alice	99	NON ELUE	THEBAULT Monique	85	NON ELUE
DUPOUICH Jacky	141	ELU	THIBAUD Vincent	131	ELU
FADERNE Sophie	92	NON ELUE	VAN LISHOUT Saskia	119	ELUE
GUIBERT Philippe	105	ELU	WILLEMS Marie-Paule	114	ELUE
LECHOPIER Chantal	121	ELUE			

Le nombre de conseillers à élire étant de onze, onze conseillers ont obtenu la majorité absolue exigée, il n'y a pas eu de second tour. Ces résultats sont désormais définitifs, après la décision de justice évoquée dans le mot du Maire.

Installation du conseil Municipal

◆ ELECTION DU MAIRE

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
Nombre de votants.....	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	1
Nombre de suffrages exprimés.....	10
Majorité absolue.....	6

Avec 10 voix, Monsieur Philippe GUIBERT, a été proclamé Maire et s'est immédiatement installé.

◆ ELECTION DES ADJOINTS

Sous la Présidence de Monsieur Philippe GUIBERT, élu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des Adjointes.

◆ ELECTION DU PREMIER ADJOINT

1^{er} tour de scrutin

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
Nombre de votants.....	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	1
Nombre de suffrages exprimés.....	10
Majorité absolue.....	6

Avec 10 voix, Monsieur Michel ROUSSEAU a été proclamé 1^{er} adjoint et immédiatement installé.

◆ ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

1^{er} tour de scrutin

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
Nombre de votants.....	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	1
Nombre de suffrages exprimés.....	10
Majorité absolue.....	6

Avec 10 voix, Monsieur Vincent THIBAUD a été proclamé 2^{ème} adjoint et immédiatement installé.

◆ ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

1^{er} tour de scrutin

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
Nombre de votants.....	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	1
Nombre de suffrages exprimés.....	10
Majorité absolue.....	6

Avec 10 voix, Monsieur Olivier BLONDET a été proclamé 3^{ème} adjoint et immédiatement installé.

Outre ces élections, le Maire a désigné deux conseillers délégués en la personne de Marie-Paule Willems, chargée des locations des bâtiments communaux et Jacky Duplouich, chargé du suivi des travaux d'entretien dans les bâtiments communaux et de veiller aux réglementations de sécurité.

Commission des travaux :

Philippe Guibert - Titulaires : Olivier Blondet - Jacky Duplouich - Vincent Thibaud - Suppléants : Didier Baige - Michel Rousseau - Chantal Lechopier

Commission tourisme -culturelle - associative - communications et réceptions :

Philippe Guibert - Chantal Lechopier - Michel Rousseau - Marie-Paule Willems

Commission des finances :

Philippe Guibert - Olivier Blondet - Michel Rousseau - Vincent Thibaud

Commission pour le projet « lieu de vie » :

Philippe Guibert - Michel Rousseau - Vincent Thibaud - Olivier Blondet - Jacky Duplouich - Chantal Lechopier - Odile Potard - Saskia Van Lishout - Marie-Paule Willems

Commission Jeunesse - Affaires scolaires :

Philippe Guibert - Chantal Lechopier - Saskia Van Lishout - Marie-Paule Willems



Organisation pendant le confinement - Covid

Le covid-19 a eu un impact sur l'organisation de notre commune et notamment sur les différents services proposés qui ont dû mettre en place un plan de continuité des activités.

- ⇒ Le secrétariat de mairie était fermé au public mais Marie-Jo a continué à travailler, fidèle au poste, et a assuré l'accueil téléphonique en plus des dossiers en cours.
- ⇒ Le service technique a été confiné sur une courte période afin de réorganiser les activités de Jean-Luc et Vincent qui ont pu assurer la continuité de leurs missions, tout en respectant le protocole sanitaire.
- ⇒ Le service à la personne s'est lui aussi adapté, et a fonctionné tous les mardis matins pendant le confinement et l'après-midi par la suite, afin de préserver les personnes vulnérables. Désormais, les usagers du service peuvent confier leur liste de course à Alexandra qui les a faites à leur place. Depuis la fin du confinement, seule une personne est autorisée à emprunter le véhicule chaque mardi afin de respecter les mesures de distanciation. Il est par ailleurs toujours proposé de faire les commissions à la place des usagers.
- ⇒ Le personnel d'école s'est vu renforcé avec la présence quotidienne de Jacqueline aux côtés d'Alexandra afin d'assurer un accueil convenable aux enfants et adapté aux règles sanitaires. Ils n'étaient que 7 jusqu'au 2 juin pour revenir progressivement à un effectif complet jusqu'à la fin de l'année scolaire. Chaque enfant a pu bénéficier d'une table individuelle dans le réfectoire et de locaux désinfectés plusieurs fois par jour.
- ⇒ L'Agence Postale a dû fermer sa porte dès le début du confinement pour ne rouvrir que les jeudis matins à partir du 9 avril jusqu'à la fin du confinement. Depuis le 11 mai, l'Agence est à nouveau ouverte comme avant... avec bien-sûr les recommandations sanitaires liées au Covid-19.

Voirie 2019

Comme chaque année, nous nous efforçons d'entretenir nos routes communautaires et nos chemins communaux.

La com-com a octroyé 2.5 jours de point à temps. Ces 2.5 jours ont été employés sur la route qui longe la forêt de dompierre vers chez Leuny (en limite de commune). Vincent, Jean-Luc et Nicolas ont employé environ 44 tonnes de compomag pour boucher les trous sur les routes communautaires.

La route de Viville (château d'eau jusqu'au village de Viville) a été reprofilée et l'an prochain sera goudronnée.

Cette année, les fossés de la route de Champagnat - la Vauzelle, route du Couret jusqu'au Moulin Breton et la route d'Ayresseront réalisées en vue d'un goudronnage l'an prochain.

Pour la part communale, le village du Couret a été entièrement refait. L'entreprise Courcelle a effectué les travaux de goudronnage.

A la sortie de l'hiver, les employés communaux ont rebouché tous les trous de nos chemins de remembrement (environ 110 tonnes de tout-venant ont été employés).

Nous avons également plusieurs endroits qui nécessitent des travaux. Ceux-ci seront pris en charge par la commune, cependant, nous attendons les accords de subventions pour qu'ils débutent.

Nous essaierons de produire l'entretien des routes et des chemins dans la mesure de nos moyens financiers qu'ils soient communautaires ou communaux.

Le responsable voirie, Rousseau Michel

Etat-civil



Naissances :

- Léa Cournil, née le 16 janvier 2019 à Limoges. Les Faïtes

- Émile Hubert Willi Knies, né le 10 avril 2019 à Limoges. Le Petit Montméraud

- Camille Hélène Jeanne Rousseau, née le 28 décembre 2019 à Limoges. Ayres

Toutes nos félicitations aux heureux parents !!

Mariages :

- Fabrice Riffort et Clarisse Taunais, le 13 juillet 2019. Les Eures

- Laurent Désert et Hélène Guibert, le 10 août 2019. La Grange

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés !!



Décès :

- Raymonde Fernande Baritaud épouse Dupeux, décédée le 15 mars 2019, le Bourg

- Octave Duchiron, décédé le 20 avril 2019, le Couret

- Rudolf Willi Knies, décédé le 21 août 2019, le Petit Montméraud

- Jean Félix Vignaud, décédé le 7 octobre 2019, le Maubert

- Marc François Dupeux, décédé le 7 décembre 2019, le Bourg

-Nos condoléances renouvelées aux familles



Travaux et acquisitions diverses

- **Réhabilitation de la station d'assainissement du bourg au camping**

- **Création ou remplacement du réseau**



Les travaux de la station ont coûté 48 286.43 € HT soit 57 943.72 € TTC. Ceux du réseau ont coûté 27 018 € HT soit 32 422.74 € TTC.

Les honoraires du cabinet d'études se sont élevées à 4 806 € HT soit 5 767.97 € TTC.

subvention de la part du conseil Départemental pour la station : 23177,49 € et pour le réseau : 6560 €

Subvention de la part de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour la station : 23177.49 € et pour le réseau : 6559.44 €

- **Construction d'un local associatif au camping :**



Ce nouveau local est livré depuis le mois de juin 2019. Il permet aux usagers du camping de pouvoir accéder à des sanitaires dignes de ce nom, avec des douches spacieuses et fonctionnelles et des éviers pour pouvoir faire « la popote ». Ce local possède aussi une salle conviviale et lumineuse que les associations et les particuliers

pourront emprunter pour de petits rassemblements. Les tarifs sont en cours d'élaboration.

Le coût des travaux s'est élevé à 139 469.61 € HT, soit 167 363.53 € TTC. et subventionnés par le conseil Départemental à hauteur de 35 000 € et 28 162.50 € par l'Etat . Il est donc resté à la charge de la commune 81 322.44 €

Cette réalisation propose aux campeurs un accueil convivial de qualité et reste attractif malgré cette période de Covid-19.

Nous avons néanmoins déjà pu constater des dégradations volontaires sur le local, notamment la robinetterie cassée, l'évier décroché du mur, les poubelles cabossées et les patères abimées dans les douches. Un si joli

local dans un si joli cadre mérite d'être mis à disposition des touristes qui en font toujours un bon usage et non des jeunes du cru désœuvrés qui saccagent et vandalisent. Merci de bien vouloir respecter ses lieux.



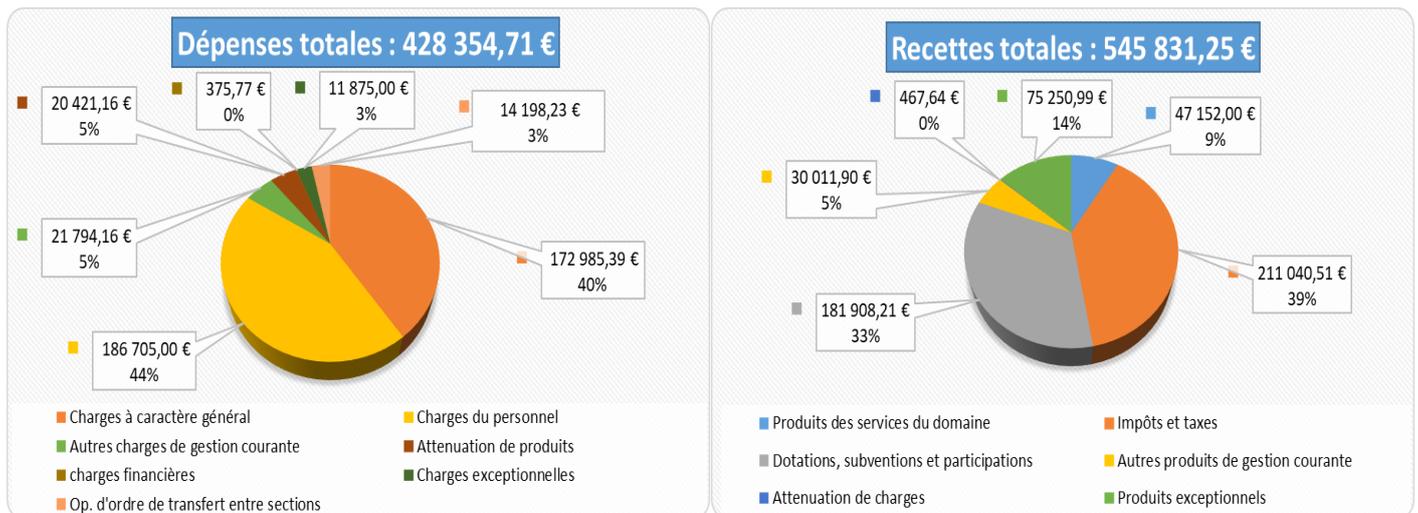
- **Maison Grellier :**

La maison de madame Grellier et l'atelier ont été achetés par la commune pour un montant de 50 000€ auxquels s'ajoutent 2400 € des frais de notaire. Cette propriété devrait être intégrée dans le projet de lieu de vie qui est en cours de réalisation (comme l'est aussi la maison Serrier).

Vote du compte administratif 2019 « commune »

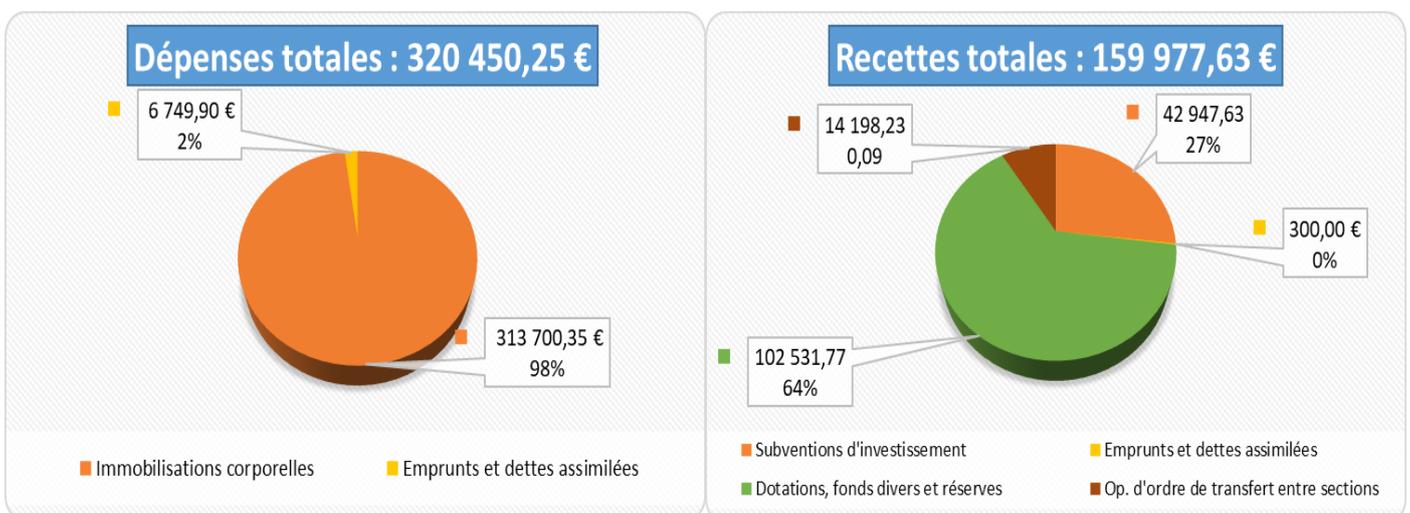
Le compte administratif 2019, présenté par Michel Rousseau, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Section d'exploitation



Excédent de fonctionnement : 117 476.54 €

Section d'investissement

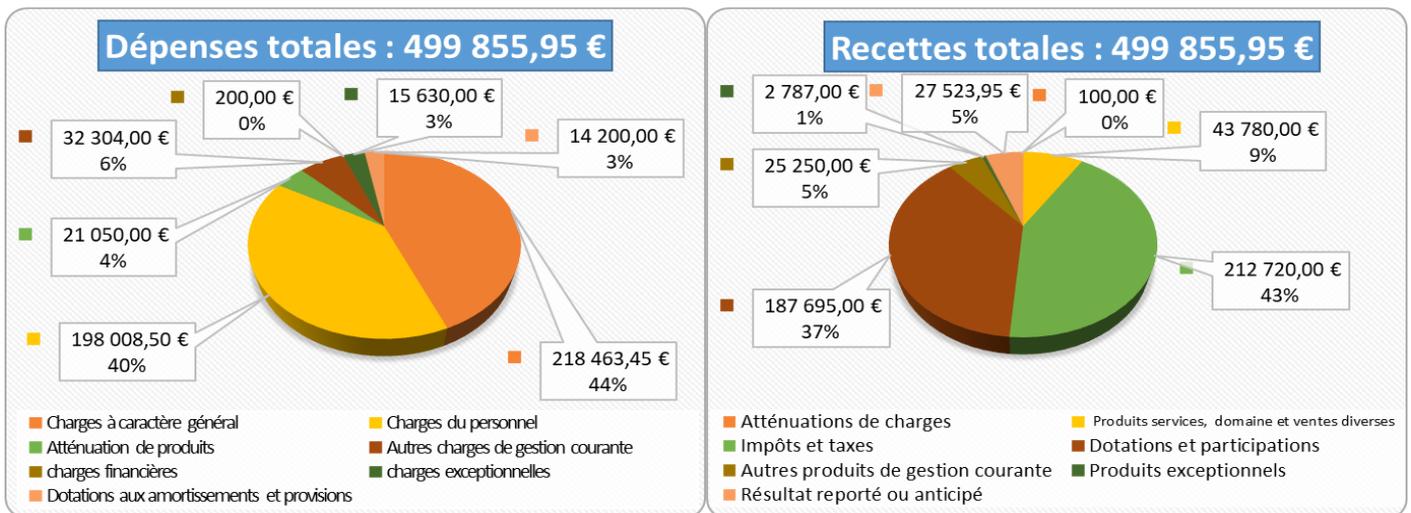


Déficit d'investissement : 160 472.62 €

Vote du budget primitif 2020 « commune »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2020 qui s'élève à :

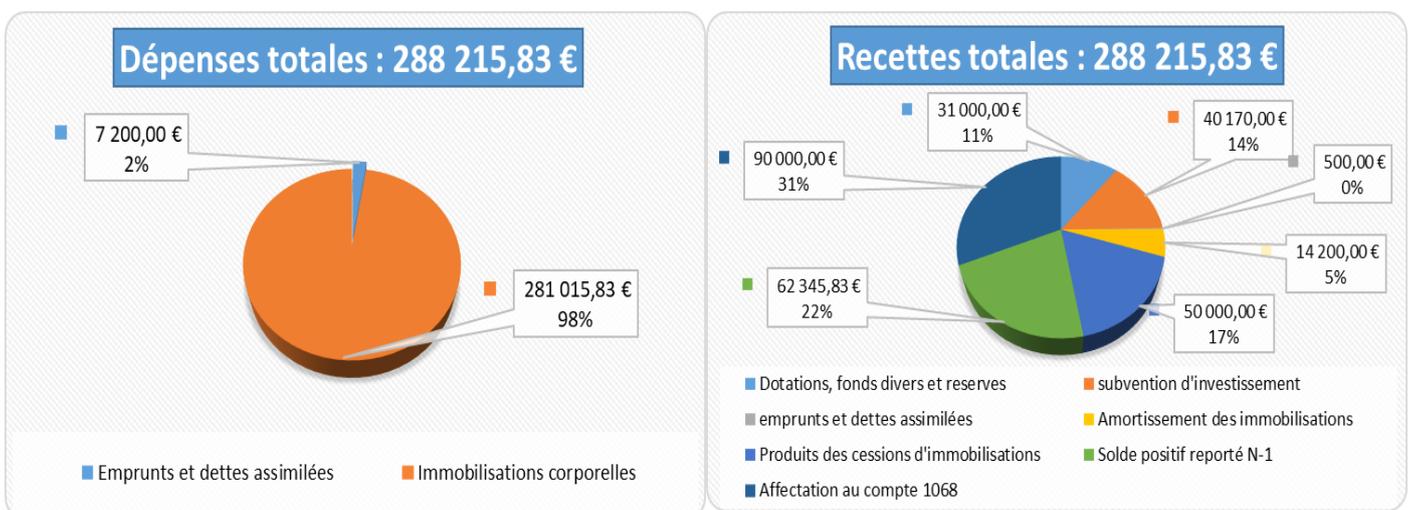
Section d'exploitation



*Les charges générales de fonctionnement de la commune comprennent aussi les charges des missions d'indemnités, des cotisations URSSAF et retraites des élus ainsi que les subventions aux associations et les subventions exceptionnelles (telles la prime à l'installation et les sorties scolaires)

*Les recettes diverses comprennent les frais de remboursement de l'agence postale et des frais de fauchage

Section d'investissement



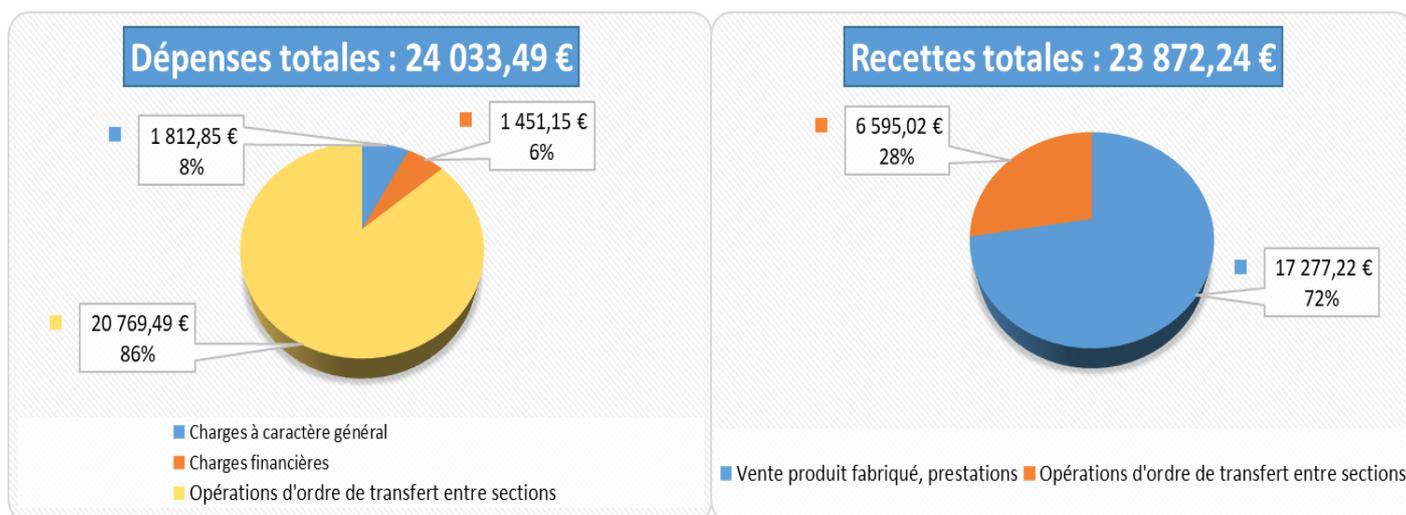
* l'investissement correspond au projet d'achat de terrains, aux travaux de voirie et bâtiments, au projet du lieu de vie et au local associatif.

Le budget primitif 2020 est adopté à l'unanimité

Vote du compte administratif eau-assainissement 2019

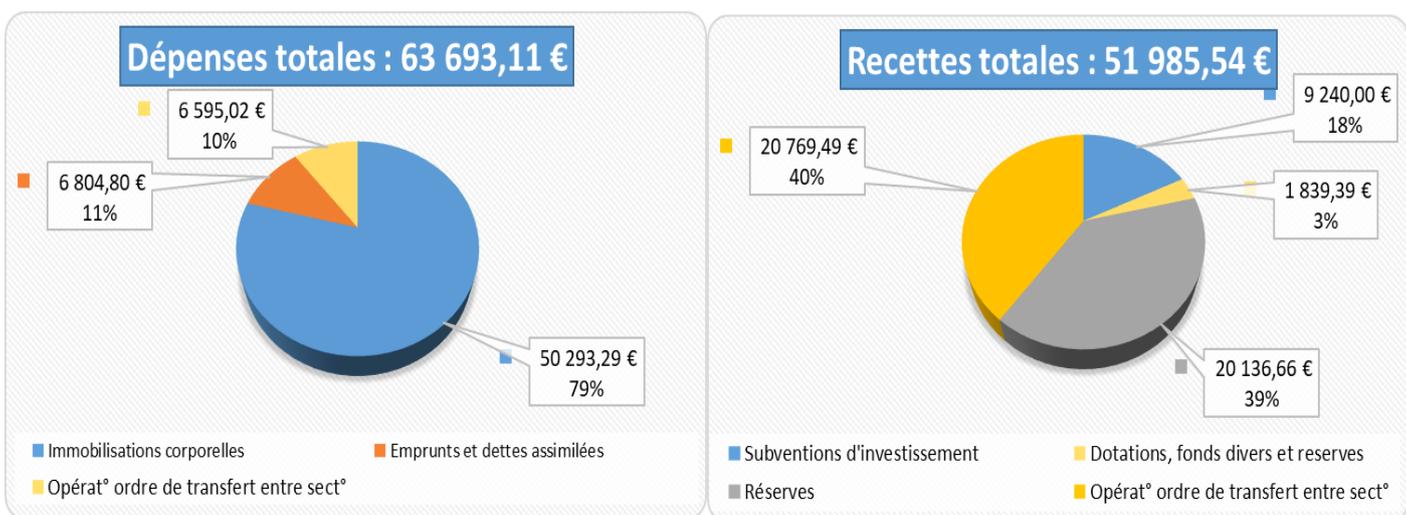
Le compte administratif 2019, présenté par Michel Rousseau, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Section d'exploitation



Déficit de fonctionnement : 161.25 €

Section d'investissement

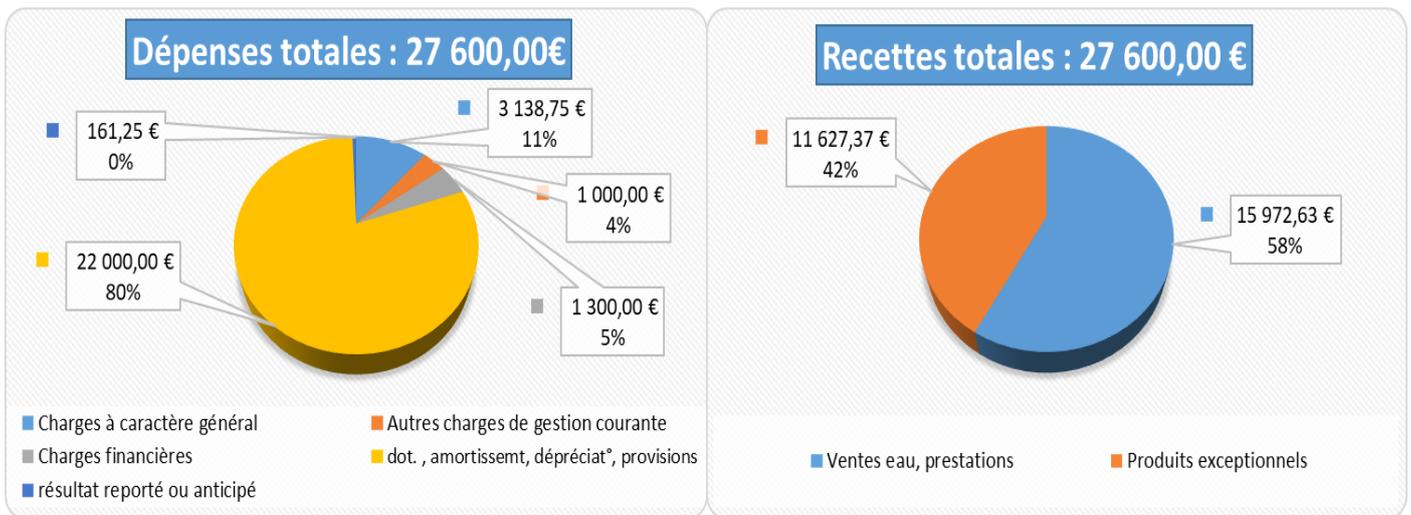


Déficit d'investissement : 11 707.57 €

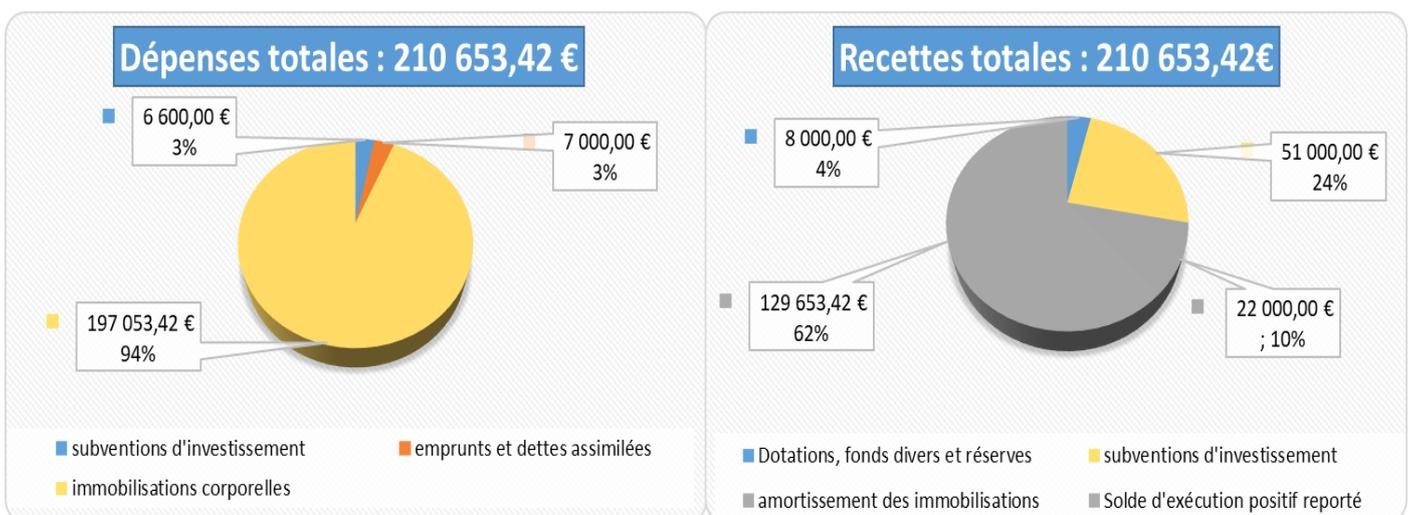
Vote du budget primitif eau-assainissement 2020

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2020 qui s'élève à :

Section d'exploitation



Section d'investissement



Le budget primitif 2020 est adopté à l'unanimité

Vote des subventions aux associations pour 2020

Comité des Fêtes	400 €
Société de chasse de Dompierre (A.C.C.A)	400 €
Amicale « Sourire d'automne »	400 €
Association Kloreauvil	400 €
Catherine's Corner Club Association	400 €
Association « Bouge dompierre »	400 €
Coopérative scolaire	640 €
AAPPMA « Brame et Semme »	50 €
Comité des foires et concours de Magnac-Laval	150 €
Resto du Cœur	50 €
Comité de la Croix Rouge section Magnac-Laval	80 €
Fédération des Déportés de Limoges	50 €
F.N.A.C.A	80 €
Prévention Routière	100 €
Amicale des sapeurs pompiers de Magnac-Laval	200 €
Association des parents d'élèves de St Léger / Dompierre les Eglises	150 €
Association JMF de Saint-Sulpice-les-Feuilles	100 €
Total	4050 €

Il est précisé qu'une subvention peut être accordée à toute association en faisant la demande accompagnée de ses derniers états financiers.

Vote des taux d'imposition 2020

Après avoir pris connaissance du produit attendu des impôts 2020, présenté par l'administration fiscale, Monsieur le Maire propose de ne pas changer le taux des 2 taxes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 11 voix POUR, émet un avis favorable à cette proposition. Le taux des 2 taxes reste inchangé comme suit :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : **13,62 %**
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : **39,39 %**

* La taxe d'habitation est exclue du vote de taux d'imposition directe depuis 2019.

Notre école

ECOLE ELEMENTAIRE DOMPIERRE-LES-EGLISES



Cette année 2019-2020 l'école accueillait 17 élèves du CP au CE2. Pour la première année nous accueillons des élèves de Saint-Hilaire -la-Treille, inaugurant ainsi la création du RPI Dompierre-les-Eglises – Saint-Léger Magnazeix – Saint-Hilaire la Treille. Dorénavant tous les élèves de ces trois communes feront toute leur scolarité au sein du RPI.

Le début de l'année scolaire a été riche en projets et sorties :

- l'ensemble du RPI a participé à un grand projet « Petit-déjeuner à l'école » durant les mois de novembre et décembre.

Nous avons beaucoup travaillé en classe sur l'alimentation, l'équilibre alimentaire et la santé. Nous avons fabriqué (et dégusté !) du jus de pommes à Tersannes, aux Vergers de l'Aumallerie, avec les classes de Saint-Léger et Saint-Hilaire. Nous avons partagé un petit-déjeuner tous ensemble à Saint-Léger. Avec l'aide précieuse d'Alexandra Freulon les élèves de la classe ont fabriqué deux belles et bonnes brioches pour ce petit-déjeuner

- nous avons eu la chance d'accueillir à l'école au mois d'octobre un spectacle du théâtre du Cloître de Bellac intitulé *Charlie et le Djingpouite*, que nous avons partagé avec l'école de Saint-Sornin Leulac

- nous avons aussi participé à « Une classe à l'Opéra », projet en lien avec l'Opéra de Limoges, qui nous a permis de découvrir les compositeurs Darius Milhaud et Wolfgang Amadeus Mozart. Dans ce cadre nous avons assisté à un concert symphonique à l'Opéra fin novembre, concert « en immersion » puisque les enfants ont eu la chance de pouvoir assister au concert au sein de l'orchestre, parmi les musiciens. Un grand moment !

Puis l'année a pour nous tous pris un tour particulier : le confinement a imposé quelques aménagements dans l'enseignement pour les familles et la maîtresse. Même si tout s'est passé au mieux et que les familles se sont montré investies, l'enseignement à distance a été éprouvant pour nous tous et nous étions très heureux de nous revoir au mois de mai !

La fin d'année scolaire, bien qu'un peu chamboulée, n'a pas empêché la tenue du traditionnel pique-nique du dernier jour, qui a eu lieu au camping de Dompierre.



Je tenais à remercier la municipalité pour son soutien et sa réactivité suite aux annonces du gouvernement pour l'organisation de la reprise après le confinement et la mise en place du protocole sanitaire. Un grand merci aussi à Jacqueline Wadin et Alexandra Freulon : sans leur implication et leur motivation la reprise n'aurait pas été possible.

La maîtresse, Claire Viard

Nos associations

Amicale Sourire d'Automne



Je vous présente à tous mes vœux nos meilleurs vœux pour l'année 2020 que celle-ci vous apporte joie, bonheur, santé pour vous et toute votre famille. Cette année, notre club a eu des changements, notre trésorière étant fatiguée a donc laissé sa place au trésorier adjoint M. Willems et sa suppléante sera Marie-Thérèse Marsaudon. Pour le reste, pas de changement, je serai toujours votre présidente.

L'année 2019 a été un peu dure pour le club, nous avons fait un seul voyage (sortie à l'Ange Bleu) toujours aussi joli, le spectacle change tous les 2 ans mais hélas sur 50 intéressés à l'arrivée nous n'étions plus que 30, ce qui a fait une perte pour le club. Les prix ne sont pas les mêmes pour 30 que pour 50. Enfin, ça ne fait rien, on s'en est quand même sortis, donc pas de 2ème voyage en septembre.

Le loto nous a apporté un peu d'argent. Le repas de fin d'année s'est très bien passé, un très bon menu et une bonne ambiance.

Ce qui est dommage, c'est que nous ayons arrêté les réunions du jeudi. 6 personnes seulement, trop peu. Si vous êtes intéressés, vous pouvez me le faire savoir (tel : 05 55 68 65 26), nous serions une dizaine de personnes et nous pourrions recommencer le jeudi après-midi (jeux de cartes, tarot, scrabble et autre jeux...). Si quelqu'un a des idées pour faire autre chose, n'hésitez pas, nous pourrions en discuter ensemble.

En 2020, nous allons faire un voyage dans le mois d'avril ou mai. Nous vous le ferons savoir.

Je vous dis à bientôt.

La présidente, Josette Ploy

RAPPEL !!!!

Information importante concernant l'assainissement collectif

Petit rappel: Veuillez faire attention à ne jeter aucune lingette ménagère (même biodégradable), changes hygiéniques, tampons... dans les toilettes. Ces produits causent des dégâts importants en provoquant des bouchons et obligent à faire des interventions intempestives par les services sur le réseau.



Recensement militaire

Nous vous rappelons que le recensement militaire est **obligatoire pour les filles comme pour les garçons.**

Le principe est simple : inscrivez vous à la mairie dans le mois qui suit votre 16ème anniversaire, muni(e) du livret de famille et de votre pièce d'identité. Si vous avez oublié, faites quand même la démarche. Elle est obligatoire! L'attestation de recensement qui vous sera délivrée est nécessaire pour :

- vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et pour assister à la journée d'appel de préparation à la défense
- être automatiquement inscrit(e) sur les listes électorales dès 18 ans.

Service d'aide aux personnes âgées



Par le biais du service d'entraide, Alexandra transporte gratuitement des usagers bénéficiaires à Magnac-Laval les 3 premiers mardis du mois, et Bellac ou la Souterraine le dernier mardi pour y effectuer leurs achats, se rendre à des rendez-vous, faire des visites aux personnes hospitalisées...

Pour plus de renseignements ou inscription

(le vendredi précédent chaque mardi), veuillez contacter la mairie

au 05 55 68 53 78.



Le p'tit article pour les curieux!!

Les rapaces diurnes de nos régions :



La buse variable

Avec un plumage qui peut varier d'un blanc au sombre et une silhouette massive, la buse est un rapace bien connu de nos régions. La femelle est plus grande et plus robuste que le mâle. Cet oiseau forestier aime nicher dans de grands arbres près des zones ouvertes où il trouve les petits

rongeurs qui composent la grande majorité de son régime alimentaire, ce qui fait de lui un allier utile des agriculteurs. La buse est un planeur hors pair et sa période de reproduction débute à la fin de l'hiver. Longtemps considéré comme nuisible, ce rapace sédentaire est protégé depuis 1972.



L'épervier d'Europe

L'épervier est sensiblement de la même taille que le faucon crécerelle. La femelle, à l'instar de beaucoup de rapaces est plus grande que le mâle. Son plumage se caractérise par un dos gris uniforme et un ventre rayé de gris et de blanc. La tête est plus sombre. Cette espèce aime les espaces ouverts et les zones boisées. Elle utilise un vol bas lors de la chasse et une attaque soudaine. C'est un opiniâtre chasseur qui n'hésite pas à poursuivre ses proies jusque dans les haies et les buissons. Son régime alimentaire est essentiellement composé de petits oiseaux et parfois de musaraignes pendant l'hiver. Cet animal sédentaire est présent dans tout le vieux continent.

Le faucon pèlerin



Ce rapace sédentaire et plutôt territorial a la taille d'un gros pigeon. On le rencontre dans toutes les régions. Il se caractérise par un « casque » noir et un bec court et courbe. Il aime nicher dans les falaises et les constructions humaines



élevées. Il se nourrit essentiellement de petits oiseaux. Les Limougeaards ont pu observer un couple niché dans la cathédrale l'année dernière. On peut encore sans doute les apercevoir cette année.

Le faucon crécerelle

Ce rapace de petite taille a un manteau roux et corps fin et svelte, il est reconnaissable à son chant caractéristique en « ki ki ki ki... ». C'est un animal qui a de grandes capacités à s'adapter à différents milieux mais il aime la campagne agricole, le bocage... Le couple est sédentaire, plutôt territorial et monogame. Le faucon crécerelle se trouve en Europe, Asie et Afrique et aime nicher dans les falaises et les édifices.



Les migrants méconnus

Le milan noir



Il possède, contrairement à ce que son nom l'indique, un pelage plutôt uniformément brun et la tête est plus claire que le corps. Contrairement à la buse qui a une queue en forme d'éventail, celle du milan noir est plutôt fourche même si elle l'est un peu moins que le milan royal. Ses ailes, en vol plané sont coudées. Son bec est noir et ses pattes sont jaunes. On peut le rencontrer dans des habitats variés mais il semble apprécier les vallées montagneuses et les plaines. On le rencontre aussi bien en Europe qu'en Asie, Afrique, voire l'Australie. Son site hivernal se trouve au sud Sahara qu'il quitte un peu avant mars et reste en France pendant 4 mois environ qui correspondent à son temps de reproduction.



Il consomme essentiellement des proies mortes ou provenant des milieux aquatiques. Il se nourrit également à terre lorsque les champs sont fraîchement labourés, à la recherche de petites proies.



Quelques chiffres :

Épervier d'Europe:

Taille : 38 cm
Envergure : 60 à 75 cm.
Poids : 180 à 350 g
Longévité : 16 ans

Milan noir :

Taille : 60 cm
Envergure : 135 à 155 cm.
Poids : 650 à 950 g
Longévité : 23 ans

Milan royal :

Taille : 66 cm
Envergure : 175 à 195 cm.
Poids : 950 à 1300 g
Longévité : 26 ans

Buse variable :

Taille : 57 cm
Envergure : 113 à 128 cm.
Poids : 625 à 1364 g
Longévité : 25 ans

Faucon pèlerin :

Taille : 50 cm
Envergure : 95 à 115 cm.
Poids : 750 à 1300 g
Longévité : 17 ans

Faucon crécerelle :

Taille : 39 cm
Envergure : 65 à 82 cm.
Poids : 154 à 314 g
Longévité : 16 ans

Le milan royal

Le milan royal a un pelage plus clair et plus roux que son cousin le milan noir. Sa queue est aussi bien plus fourchue. En plein vol, une « main » blanche est reconnaissable sous ses ailes. La base du bec et ses yeux sont jaunes.

On peut le reconnaître aussi grâce à son cri comparable à une sorte de miaulement « piii-ooo » montant et descendant. Sa queue grandement fourchue lui sert de gouvernail et fait de lui un planeur infatigable.

Il aime nicher près des zones boisées, des terres cultivées, des champs de bruyères, des zones humides...



et ne se reproduit qu'en Europe. Le milan du nord est migrateur tandis que le milan du sud est sédentaire. Pendant l'hiver, les milans royaux deviennent plutôt grégaires et peuvent parfois se

rassembler en colonies de plus de 100 individus. Les autres saisons, le milan est solitaire.

Il est capable de dévorer ses proies en plein vol et affectionne aussi bien les proies vivantes que les charognes.

Il est très opportuniste et aime se rassasier de jeunes oiseaux, batraciens, coléoptères et autres lombrics. Son mets de prédilection serait la courtilière!!

Les couples sont unis pour la vie !

Il utilise parfois des nids de corbeaux pour nidifier de 1 à 4 œufs.

Le milan noir et le milan royal voient tous deux leur population chuter :

la chasse, l'empoisonnement, et même l'électrocution sur les lignes électriques peuvent en être la cause.



Session ordinaire de 1919 :

Sous la présidence de M. Dardanne, Maire. Etaient présents : Lavoux, Pagnat Jules, Grelaud, Genty.

Absents : Pagnat Joseph, Guinard de Puybaudet, M. Genty a été choisi comme secrétaire.

N°387 : demande d'assistance obligatoire aux vieillards informés, privés de ressources.

N°388 et 389 : demande d'assistance médicale gratuite .

N°390 : demande d'augmentation des cantonniers communaux (vie chère).

N°392 : nomination de la commission chargée de la réception du chemin vicinal N°7.

N°393 : fin du bail à ferme de La Grange loué à M. le Curé.

Session extraordinaire du 18 mai 1919 :

N°394 : nomination de 3 membres pour l'adjudication d'un bâtiment communal appelé « Grange »

N° 396 : demande de location des anciennes classes (garçon) « salle des fêtes actuelle » pour l'installation d'une coopérative (dite coopérative de Dompierre, appelée par la suite coopérative du Centre-Ouest.

N°398 : Procès verbal d'adjudication d'un bail à ferme d'un bâtiment communal appelé « Grange ». Il a été adjugé à Monsieur Auguste Langlade, curé de Dompierre-les-Eglises.

N°407 : demande d'autorisation de prélèvement de la somme de 200frs, pour effectuer les réparations à faire au mur du cimetière et aux bâtiments communaux.

N°410 : vote d'une somme de 150frs pour reconstitution du matériel agricole aux agriculteurs des régions dévastées par la guerre.

N°411 : demande de Monsieur le Curé à exploiter les arbres de sa terre, pour réparation du presbytère.

N°412 : Demande pour que le rétablissement du courrier de St Sulpice les Feuilles desservant Mailhac, St Léger et Dompierre allant à Magnac-Laval soit fait sans retard. En effet, il n'est pas admissible que des dépêches arrivent à Dompierre à 2h de l'après-midi, dorment dans les cases

du bureau jusqu'au lendemain matin 7h où le facteur rural vient pour les distribuer dans les villages. Il en est de même au départ.

N°413 : indemnité demandée par suite de détérioration de chemins vicinaux, par camion automobile, **rouler des cailloux retirés de la carrière de Peurland.**

Session extraordinaire du 28 décembre 1919 :

N°444 : demande de création de 2 arrêts facultatifs, l'un à la croix d'Ayre et l'autre à Plaisance, ligne N°2 partant de Magnac-Laval à St-Sulpice-les-Feuilles en passant par Dompierre.

N°446 : demande de classement et de construction d'un chemin vicinal de Dompierre, le Mas, Lavaud, Vergnedonde et débouchant sur le **61** route de Magnac-laval, la Souterraine.

Session extraordinaire du 25 janvier 1920 :

N°448 : choix de l'emplacement du monument à élever aux « morts pour la France » de la commune de Dompierre-les-Eglises. Après en avoir délibéré, le conseil adopte à l'unanimité la place désignée sur le plan de M. Gilardi. Le Conseil décide en outre de déplacer la croix de pierre qui se trouve près de la sacristie et la faire transporter devant l'église.

N°455 : somme votée en faveur des pupilles de la nation (200frs)

N°466 : demande de 2 canons des Armées de la Grande Guerre comme « trophées » qui pourront être placés aux abords du monument souvenir de nos chers patriotes « morts pour la France ». Cette proposition est agréée par 8 membres du conseil.

Session extraordinaire du 11 avril 1920 :

N°469 : vote d'une somme de 150frs pour paiement du transport des dépêches officielles et particulières dans le bourg de Dompierre (Mlle Marthe Lascoux)

N°470 : nomination d'une commission de 5 membres pour déplacement de la croix, l'implantation du monument et surveillance sérieuse des travaux.

Etude démographique de nos petits villages

Recherches faites par Claude Filleux

Dans les années 1960, une étude démographique concernant la commune de Dompierre-les-Eglises, qui avait été choisie comme exemple de la démographie des communes de la Basse-Marche. Au recensement de 1962, Dompierre comptait 844 habitants, ce qui représentait une densité de 28 habitants au km² Pour une superficie de 3062 hectares. En 1856, la commune comptait 1708 habitants, depuis elle n'a cessé de baisser.

L'exode rural est le grand responsable du déclin de la population de Dompierre et et qui en a pompé la moitié en un siècle. Ainsi Dompierre fournit-elle un excellent exemple de la situation démographique de la Basse-Marche et aussi de la gravité de l'exode rural dans cette même région. Il faudrait un bulletin entier pour publier l'étude complète. J'ai repris les recensements des petites communes, du nord de la Haute-Vienne, de 1962 à 2018.

<u>1962</u>		<u>2018</u>	
Dompierre	844 hab.	Dompierre	391 hab.
Droux	728 hab.	Droux	364 hab.
St léger	980 hab.	St léger	492 hab.
St Hilaire	733 hab.	St Hilaire	386 hab.
Villefavard	<u>313 hab.</u>	Villefavard	<u>158 hab.</u>
Total =	3598 hab.	Total =	1791 hab
St -sornin -Leulac	704 hab.	St -sornin -Leulac	656 hab.
St -Amand-Magnazeix	837 hab.	St -Amand-Magnazeix	533 hab.
Folles	957 hab.	Folles	509 hab.
Fromental	<u>751 hab.</u>	Fromental	<u>547 hab.</u>
Total =	3241 hab.	Total =	2245
Cromac	438 hab.	Cromac	255 hab.
Jouac	404 hab.	Jouac	190 hab.
St-Martin-le-Mault	239 hab.	St-Martin-le-Mault	124 hab.
St-Georges-les-Landes	<u>447 hab.</u>	St-Georges-les-Landes	<u>240 hab.</u>
Total =	1528 hab.	Total =	809 hab.
Azat-le-Ris	611 hab.	Azat-le-Ris	261 hab.
Verneuil-moutiers	302 hab.	Verneuil-moutiers	130 hab.
Tersannes	<u>333 hab.</u>	Tersannes	<u>137 hab.</u>
Total =	1246 hab.	Total =	528 hab.

Le constat est sans appel et confirme de nos jours l'étude faite en 1962.

« Pourtant nous aurions tout ce qu'il faut pour attirer les populations qui souhaitent vivre dans un cadre calme.»
Philippe Guibert.

Ambiance nature et Far West pour le banquet des aînés !



Le Maire Philippe GUIBERT, entouré de son conseil municipal a accueilli les aînés du village pour le traditionnel repas des anciens dans la salle communale qui avait été joliment décorée sur le thème de la nature par la

conseillère Sabrina ROULON.

Philippe GUIBERT, dans son mot de bienvenue a renouvelé ses vœux de bonheur et de santé pour tous. Il a souligné et remercié son conseil et les employés municipaux pour leur investissement et le travail accompli. Concernant les projets, les actions beaucoup ont vu le jour : « c'est le travail de toute une équipe ». Ce repas organisé à l'intention des aînés de Dompierre-Les-Eglises est un moment important. Il est l'occasion de leur permettre de se retrouver, de maintenir au sein de notre commune ce nécessaire lien social qui, malheureusement, fait si souvent défaut dans notre société actuelle. Il est aussi l'occasion, de retrouvailles amicales entre les



habitants qui se connaissent, de faire connaissance et de créer des liens avec d'autres, de bavarder, de prendre des nouvelles des uns et des autres en un mot, de passer du bon temps ensemble.

Le repas préparé par Fabrice LARRAUD, traiteur de Boismandé / St Sulpice les Feuilles a fait l'unanimité autour de la table. Il faut dire que tous les ingrédients étaient réunis, la qualité du repas et aussi l'animation

musicale bénévole assurée pendant et après le repas par Le Groupe The Old Mules renforcé de Patoche et Marie-Paule pour le plus grand plaisir de tous.

Chaque participant est reparti avec ses petits cadeaux offerts par la Municipalité, la tête pleine de souvenirs et la satisfaction d'avoir passé un excellent moment.



Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !

Marie-Paule Willems



Environnement :

Écopoint route de l'Age, des comportements à proscrire !!

Il est de plus en plus fréquent de trouver des dépôts sauvages d'ordures destinés à la déchetterie aux pieds des conteneurs. Ces comportements entraînent l'intervention des cantonniers et génèrent un coût supplémentaire pour notre commune.

Il est formellement interdit de déposer des objets ou ordures de quelque nature que ce soit à côté ou aux pieds des conteneurs sous peine de se voir verbaliser : une amende de 68 € !!

Veuillez aussi noter que l'écopoint permet désormais aussi le tri des emballages plastiques.

Le ramassage des ordures ménagères ne se fait plus le jeudi mais le lundi dans le bourg et les villages depuis le mois de septembre

Collecte d'encombrants pour 2020

Inscription par fax ou par mail au 05 55 76 42 92
ou à maximum87@orange.fr ou à la mairie au 05 55 68 53 78.

Mercredi 19 août
Mercredi 18 novembre



Saint-Maximin :

Depuis 2003, Jean GAILLARD décore sa maison pour le passage de la procession Saint Maximin chaque lundi de Pentecôte.

C'est par passion, que Jean honore chaque année Saint-Maximin en décorant soigneusement sa maison de ses mains et, en chantant sur le pas de sa porte pour son plus grand plaisir et le plaisir des processionneurs.

Cette année, la procession a été annulée en raison des mesures sanitaires liées au Covid 19.

Peu importe pour Jean que la procession soit annulée, il fallait par-dessus tout pour Saint-Maximin qu'il décore sa maison et, alors qu'il ne s'y attendait pas du tout, 10 processionneurs dont le Père VIGNERAS ont pu avec l'autorisation de la préfecture faire le parcours et sont passés par chez lui pour bénir sa maison. C'est le cœur rempli de bonheur et de joie qu'il en parle encore aujourd'hui.



Cadeaux aux futurs collégiens :

Bravo à Bregje VAN LISHOUT et Mathieu AUDIER pour leur passage en 6ème. Pour marquer cette étape importante, la Municipalité de Dompierre-Les-Eglises leur a offert un dictionnaire et une calculette.

Commémoration du 8 mai 1945 :



Une cérémonie minimaliste pour la commémoration du 8 mai 1945, seuls les élus ont pu être présents et ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

Inauguration de l'atelier de découpe du Gaec Champagnat



C'est dans une ambiance conviviale, malgré les gestes barrières, et sous un soleil radieux que c'est déroulée l'inauguration de l'atelier de découpe du Gaec Champagnat. Jordan a pu se féliciter d'avoir entre autres la présence de la Sous-Préfète de Bellac, Madame Pascale Silbermann, de la députée de la 3ème circonscription de la Haute-Vienne, Madame Marie-Ange Magne, des élus de Dompierre et une centaine de personnes invitées à cette occasion.

Jordan propose désormais à la vente différents colis de viande limousine. Nous lui souhaitons bonne réussite dans cette toute nouvelle activité !

Les hirondelles à nouveau de retour à l'école



Voilà au moins 3 années consécutives que les hirondelles ne venaient plus nicher sur le bâtiment de l'école et cette année, surprise !! Elles sont à nouveau là !! 2 beaux nids bien maçonnés par les nouvelles venues d'Afrique ont été le berceau protecteur d'au moins deux nichées consécutives par nid. Les enfants de l'école ont eu l'honneur de pouvoir assister à la fabrication d'un tout nouveau nid mais aussi à la rénovation d'un autre déjà existant mais en piteux état. C'est une grande joie de pouvoir observer ces tous petits êtres capables de parcourir des milliers de kilomètres pour faire naître leur progéniture. On peut peut-être remercier, une fois n'est pas coutume, ce vilain Covid-19, qui, en mettant la « planète sur pause » un instant a sans doute permis à la nature de profiter d'une brève accalmie.



16-25 ans !...la Mission Locale Rurale ... c'est pour vous !

La Mission Locale Rurale de la Haute Vienne assure une **mission de service public** et offre un **accompagnement et des services GRATUITS**. Vous serez accueilli, informé, orienté et aidé dans toutes vos démarches professionnelles et sociales. Elle est présente en Haute Vienne sur **4 antennes** : Aixes sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac et dispose de **20 points d'accueil** sur tout le département (Hors agglomération de Limoges).

Vous avez moins de 26 ans, un conseiller Mission Locale sera votre interlocuteur et vous proposera des conseils personnalisés sur l'emploi, l'orientation, la formation et toutes démarches de la vie quotidienne !

Venez nous rencontrer pour :

- Avoir des **conseils** sur l'emploi, trouver des **offres**, rencontrer des **employeurs** et des professionnels... ;
- Trouver votre voie professionnelle, un **métier** qui vous plait, faire une **formation** ;
- Découvrir des métiers, des secteurs d'activités, faire des **immersions en entreprises** ;
- Bénéficier d'aide dans votre recherche de **logement**, votre accès à la **mobilité** (location de scooters et de voiture, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), l'accès à **vos droits** dans le domaine de la **santé**, et à un réseau pour la vie quotidienne (**sport, loisirs, culture**)...

Vous bénéficiez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les Missions Locales. Sa forme ? Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant sous conditions de ressources, la Garantie Jeune  et une allocation mensuelle.

Entreprises, collectivités : la Mission Locale Rurale, votre allié recrutement!

- Une **équipe pluridisciplinaire pour répondre au mieux à vos besoins** :
1 Relais Emploi et des conseillers référents seront vos interlocuteurs privilégiés.
2 conseillers dédiés à la relation entreprises.
Une référente Handicap et une référente Alternance / Apprentissage
1 conseiller dédiée à la Formation Professionnelle.
- Un **appui au recrutement** : Préparation, Mise en œuvre et Accompagnement.
Identifier et analyser vos profils de postes.
Diffuser votre offre et présélectionner des candidatures et/ou proposer des candidats.
Aider à la décision du choix du contrat de travail et informations sur les aides à l'emploi.
Rechercher une formation adaptée au jeune et à votre structure.
Un suivi renforcé pendant la période d'essai et tout au long du contrat.
- **Favoriser la rencontre des Jeunes et des Entreprises** :
Promouvoir vos métiers et secteurs à travers des visites d'entreprises et des enquêtes métiers.
Participer à des Simulations d'entretien d'embauche : Job Dating Jeunes et entreprises.
Accueillir un jeune en immersion dans votre entreprise.

9 jeunes sur 10 sont satisfaits pourquoi pas vous !

Mission Locale Rurale de la Haute Vienne
Antenne de BELLAC

2, rue du Coq

Pour convenir d'un rendez-vous:

N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 05.55.68.87.54

🌐 <https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/> 📄 <https://www.facebook.com/mltrhv87/>

L'ADIL 87 :

Un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire ...
- **Accèsion à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accèsion, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...
- **Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile les personnes âgées ou handicapées** : aides financières d'Action Logement, des Collectivités Locales, de l'ANAH, de la CAF, de la MSA, Certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...



28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30
www.adil87.org

DES PERMANENCES ONT LIEU PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : www.adil87.org

Salle communale :

Période	Tarifs en € habitants de la commune	Tarifs en € habitants hors commune	Tarifs en € pour les associations municipales locales
Tarif été (1er mai/ 31 octobre)	100	150	GRATUIT
Tarif hiver (1er novembre/ 30 avril)	150	200	
Tarif vin d'honneur	50	80	
Caution	Une caution de 300 € et une attestation d'assurance sont demandées à la remise des clés		

Cantine :

Repas enfant	1.90 €
Repas adulte (personnel et enseignants)	3.80 €

Garderie :

matin	1 €
soir	1 €

Cimetière :

m ²	25€
Cave-urne Colombarium	450 €

Gîte rural , tarif nuitée : 60 €

Tarifs semaine, très haute saison	Du 24 juillet au 21 août	360,00
« « Haute saison	Du 03 juillet au 24 juillet Du 21 août au 28 août	300,00
« « Moyenne saison	Du 03 avril au 03 juillet Du 28 août au 25 septembre vacances Toussaint et Noël	200,00
« « Basse saison	Autres périodes + vacances de février	180,00
Week-end	Du vendredi soir (à partir de 16h) au dimanche soir (jusqu'à 16h)	120,00

Camping « Le Dompierre »

	Tarifs en €
Adulte	2,00
Enfant de 4 à 14 ans	1,00
Tous véhicules (V.L, moto)	2,00
Caravane	2,00
Camping-car	2,00
Tente	1,00
Branchement caravane	3,00
Garage mort, saison forfait	30,00
Garage mort, hors saison, forfait mensuel	15,00
Borne camping car	5,00

Pêche :

carte	Tarifs en €
Demi-journée	3.00
journée	5.00
Carte saison	40.00
Gratuit pour les -12 ans et pour les enfants de la commune (sous condition que les + jeunes soient accompagnés d'un adulte)	

Adresses et Numéros utiles

<u>S.A.M.U.</u>	15
<u>Sapeurs Pompiers de Magnac-Laval</u>	18
<u>Gendarmerie de Magnac-Laval</u>	17 ou 05.55.68.51.24
<u>C.H.R.U.</u>	05.55.05.55.55
<u>Hôpital de Magnac-Laval</u>	05.55.60.52.00
<u>Centre Antipoison de Bordeaux</u>	05.56.96.40.80
<u>Mairie</u> Ouverture : du mardi au samedi matin de 8h00 à 12h00 Fermeture : au public tous les après-midis et tous les lundis Tel : 05.55.68.53.78 Fax : 05.55.68.54.13 Email : mairie.dompierreleseglises@wanadoo.fr Site : www.dompierre-les-eglises.fr	<u>Agence Postale Communale</u> Ouverture : du mardi au samedi Tous les matins de 9h00 à 12h00 Fermeture le lundi toute la journée 05.55.68.55.46
<u>S.A.U.R. (Service des eaux)</u> 05.87.23.10.00 service clients du lundi au vendredi 8 h à 19 h 05.87.23.10.01 24h/24 & 7j/7	<u>Service Taxi Car</u> ABCD Taxi Rondet (anciennement Taxi Rousseau) Saint Hilaire la Treille 05.55.76.85.75
<u>Trésor Public de Magnac-Laval</u> Ouvert : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 le vendredi de 8h à 12h fermé l'après-midi 05.55.68.53.48	<u>E.D.F.</u> Dépannages réseaux électricité 09.726.750.87
<u>Sous-préfecture de Bellac</u> 8, rue Lamartine 87300 BELLAC 05.55.60.92.50 Horaires d'ouverture au public de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi	<u>Assistante Social :</u> Mme Roxane Faucher Permanences Antenne de Magnac-Laval 22, rue Camille Grellier 87190 MAGNAC LAVAL 05.55.60.11.10 Permanence sur rendez-vous.
<u>Vacances Haute-Vienne réservation</u> Maison Régionale du Tourisme 30, cours Gay Lussac CS 50095 87003 LIMOGES Cedex 1 05 55 79 72 63 Mail : www.reservation@vacances haute-vienne.com	<u>A.F.P.A.R (Association en faveur des personnes âgées et retraitées)</u> 05 55 60 51 42 : Fax 05 55 68 69 73 Horaires : LUNDI : 8H00-12H00 et 13H15-14H45 MARDI : 14H00 - 17H00 MERCREDI, JEUDI, VENDREDI : 14H00-16H00